Modalités d'Inscription

Votre Comité d'Entraide et d'Action Sociale vous permet de bénéficier d'un tarif privilégié tout en vous laissant le soin d'organiser votre inscription directement avec LEC. Il faudra donc joindre à votre bulletin d'inscription la feuille bleue (attestation de prise en charge) autorisant la facturation de votre séjour au CAES UG.

Vos avantages pour 2016

Dans ce cadre vous bénéficiez d'un tarif privilégié tout compris qui vous a été remis au format PDF
« LEC 2016 - Tarifs spéciaux réservés aux comités d'entreprise ».

Recevoir la brochure 2016

Indiquez vos coordonnées sur notre site Internet www.lec.info
vous recevrez par mail un lien pour la télécharger.
Dans les 4 à 5 jours suivants, nous vous adresserons un exemplaire papier.

Comment s'inscrire.

Utilisez exclusivement le bulletin d'inscription mis à votre disposition par votre CAESUG. Après l'avoir complété et signé, retournez-le accompagné de votre feuille bleue. Toute inscription réalisée directement sur le **site Internet de LEC ne pourra pas bénéficier du tarif qui vous est réservé**.

La loi exige que LEC soit en possession de **l'original du document muni de la signature du représentant légal du mineur pour pouvoir accepter une inscription.**

A réception de votre bulletin d'inscription, LEC vous communiquera les codes d'accès à votre espace personnel dans lequel vous trouverez tous les éléments utiles à la préparation du séjour de votre enfant.

Aucune pré-réservation sur un séjour ne peut être effectuée. Il convient donc que vous nous adressiez l'original de votre bulletin d'inscription sans tarder. Si la disponibilité ne permettait pas de satisfaire votre choix, un conseiller vous proposera une solution alternative que vous serez libre d'accepter ou de refuser.

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires

Nos conseillers répondront en détails à toutes vos questions et vous guideront pour sélectionner le séjour qui conviendra le mieux à votre enfant selon ses goûts, son caractère et son niveau.

Vous souhaitez comparer les différentes formules, en savoir plus ?
Consultez le site Internet **www.lec.info**